

# COMPTE-RENDU NON-EXHAUSTIF de la REUNION de la COMISSION REGIONALE AUVERGNE

**Du 01/03/2014**

## **MEMBRES PRESENTS :**

Mr ALLIOT JC – Mme PIQUET H – Mr FLEURY J. Ufolep –

Mme et Mr GUILLEMARD Christophe et Valérie – BCVS –

Mr. GOUYON Christian – CLM –

Mrs. DAUMAS Eric et GOUWY Philippe – TSL –

Mr. BOUCHARDON Daniel – MSP –

Mr. SOULIER Frederic – TRA –

Mr. FRANCOLON Patrick – LAB –

## **MEMBRES EXCUSES :**

Mme MARTINET Annie et Mr VIRMAUX – PCAM –

Mrs LEBARBIER et MORISSE - BSA

Mr DELORME Lilian – LAB –

## **MEMBRES ABSENTS :**

Mrs BERNEZ et FORESTIER –CASAVA –

Mr BESSERVE Franck – ASV –

## **Excuses par mail**

Noel Morisse , Patrick Lebarbier , Annie Martinet et Yves Laval , excusés par mail reproche a la CTR de n'avoir pas prévenu ses membres suffisamment tôt de la réunion du 1 mars 2014.

Christophe Guillemard fait remarquer que la demande de réunion a été faite a l'issue de la CN élargie du 12 janvier 2014 ce qui laissait un délai correct, le comite directeur n a pas donne suite a la demande.

## **Vote par mail**

La CTR souhaite que les décisions soient votées lors de réunion et non par mail.

### **Membres de la CTR et participation.**

Plusieurs responsables de la CTR s'interrogent sur les absences répétées ou les remplacements intempestifs des membres, et renouvellent donc le règlement (Un membre ayant eu trois absences a une réunion CTR ne sera plus membre.

### **Risque de multiples affiliations de petits clubs.**

Deux membres de la CTR s'interrogent sur l'affiliation de petits clubs pouvant provoquer le possible démantèlement de certains clubs organisateurs (en effet seulement 5 ou 6 clubs organisent les courses et fournissent les officiels formés à cet effet) alors que d'autres clubs ne font que profiter de ces manifestations sans en avoir les désagréments.

Il a été aussi évoqué l'existence de deux clubs de la Haute-Loire (Valprivas et Crampons Cévenol, ces clubs pourraient éventuellement participer au Trophée Auvergne.

Même demande d'un club de kart de Gueugnon pour la participation de ses pilotes au trophée Auvergne, ce serait envisageable si les pilotes s'affilient a un club d'Auvergne.

### **Calendrier de la saison**

1 : Les courses de Beaulon toujours au calendrier alors qu'une rumeur persistante tend à dire qu'il n'y a pas de course cette saison a Beaulon, la CTR demande donc aux organisateurs de clarifier rapidement la situation.

2 : L'épreuve d'Issoire dont le LAB a du déplacer la date de septembre a octobre en raison du calendrier FFSA !!! Deux membres de la CR demandent donc en application du règlement qu'elle ne soit plus qualificative pour le national, et qu'autant que possible elle puisse se dérouler avant la course d'Ainay début octobre, afin de ne pas nuire au club organisateur PS : il a été dit que si Issoire se passait après Ainay il y aurait désaffection pour cette course.

La CTR demande d'essayer de trouver un possible arrangement qui contenterait le CLM et le LAB.

### **Réclamation de Mr Meret (BCVS) Issoire septembre 2013.**

Il a été remis d'actualité la réclamation d'un pilote suite a un problème de direction de course lors de l'épreuve Issoire 2013, ce qui a un bon peu horripilé Mr le président du comite directeur lequel affirmant qu'il n'y aurait pas de suite en raison de la démission du directeur de course concerné.

3 membres de la CTR font tout de même remarquer que le comite directeur n'a pas à prendre de décision sur des réclamations de faits de course.

### **Bagarre course d'Issoire**

Il a été question de la création d'une commission de discipline (suite à la bagarre du samedi soir sur le parc pilote à Issoire 2013)

Après l'intervention d'un membre de la CR pour apporter une version plus réelle des faits, ainsi que sur les conséquences pour les personnes incriminées, il y a eu retour au calme, mais il faudrait malgré tout envisager la possibilité d'une telle commission qui serait plus à même de régler ces situations toujours délicate

### **Formation**

Une journée CAA devrait avoir lieu à AMBERT le 29/03/2013

Besoin de mettre en place rapidement la journée formations commissaire et les certifications FFSA ainsi que les recyclages.

### **Agrément de terrain.**

Un membre de la CR évoque que le début des agréments terrain avait commencé (agréments indispensables autant pour les courses que pour les journées d'entraînement

### **Tarif des engagements**

Concernant les engagements aux courses, la CR reste sur un montant d'engagement maximum de 35 euro, mais ne fixe pas de tarif minimum.

### **Participation aux frais de formation :**

Face aux difficultés à trouver des budgets pour la formation des officiels, les membres de la CR envisagent la mise en place d'une adhésion au trophée des clubs pour faire face aux couts élevés des formations ainsi que pour les récompenses

### **Lecture du règlement auvergne**

La lecture du règlement Trophée Auvergne 2014 a permis de vérifier la totalité des articles.

## **Points divers abordés :**

**Montant engagement jeunes 16/18 ans, sur le règlement auvergne il sera écrit que les jeunes participeront aux frais d'engagement, les organisateurs auront le choix de ce montant.**

L'amende de 15 euros lorsque un licencié de la saison précédente prenait sa licence en retard soit après le 15 mars est abolie.

Plus de plombages des boîtes - - donc Contrôle systématique sur les rouleaux – si problème contrôle sur deux crics – si problème disqualification de la journée sans marquer de points.

Barème des points – la CTR modifie l'attribution des points en ne prenant pas en compte les abandons comme non participation (les pilotes qui auront abandonné auront les points et le classement par rapport au résultat des autres manches)

Le bonus 10 points pour participation à une course CHR mais non CHF est supprimé

Lors de la participation de pilotes extérieurs au trophée Auvergne les points seront dorénavant attribués en fonction de la place réelle à l'arrivée (ex : sur une manche, 1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup>, pilotes extérieurs, 3<sup>eme</sup> pilote du trophée Auvergne marquera les points de sa place soit 3<sup>eme</sup>)

La prochaine réunion aura lieu le 24 octobre 2014, 19 h 30 à Clermont-Ferrand

La remise des récompenses aura lieu le 13 décembre à 12 heures, lieu à définir, elle sera précédée de la réunion de CTR.

Des réunions de CTR exceptionnelles pourront se tenir sur les manifestations

**Fin de réunion à 13h30**